

## Communiqué de presse



### Contact presse

Délégation à l'information et à  
la communication  
01 40 15 38 80  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)

**Toute l'actualité du ministère de la Culture  
et de la Communication**

[culturecommunication.gouv.fr](http://culturecommunication.gouv.fr)

[facebook.com/ministere.culture.communication](https://www.facebook.com/ministere.culture.communication)

[twitter.com/MinistereCC](https://twitter.com/MinistereCC)

## Félicitations de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication aux lauréats de la 56<sup>ème</sup> Biennale d'art contemporain de Venise

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, félicite chaleureusement tous les artistes qui ont été primés par le jury de la 56<sup>ème</sup> Biennale d'art contemporain de Venise dont le Commissaire général était Okwui Enwezor.

Lors de sa visite à la Biennale de Venise, la Ministre a pu constater la grande qualité de cette édition, sa richesse et sa diversité.

Elle tient à saluer tout particulièrement Sarkis et Melik Ohanian, artistes présents dans le pavillon arménien, qui vivent et travaillent en France. Ce sont des acteurs importants de la scène artistique nationale et internationale.

Elle s'associe à la mention spéciale décernée à la présentation de l'Atlas des films d'Harun Farocki, disparu en 2014. Comme le jury, elle espère que cette reconnaissance va contribuer à la plus large diffusion de cette œuvre essentielle.

Enfin, elle félicite tout particulièrement pour sa mention spéciale Massinissa Selmani, diplômé de l'École supérieure d'art de Tours et présenté en février et mars 2015 au Centre de création contemporaine de Tours.

Outre l'œuvre *Révolutions*, réalisée par Céleste Boursier Mougnot accompagné par Emma Lavigne, qui porte une image à la fois onirique et engagée pour le pavillon Français, la ministre salue la belle et multiple présence de la scène française, grâce, notamment, à une ouverture internationale toujours plus grande des écoles supérieures d'art, des centres d'art et, plus largement, de toutes les institutions artistiques de notre pays.

Paris, le 11 mai 2015